



Comité Régional de la Retraite Sportive Ile-de-France

Siège social : 65, rue du Moulin-des-prés - 75013 Paris

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 novembre 2024

Le 20 novembre 2024, s'est tenue à Paris, au CISP Ravel – 6 Avenue Maurice Ravel à PARIS 12^{ème}, l'Assemblée générale ordinaire du Comité Régional de la Retraite Sportive Ile de France sur convocation de la Présidente datée du 19 Octobre 2024.

Les membres de l'association étaient appelés à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 décembre 2023.
2. Rapport moral de la Présidente
3. Rapport d'activité de la Secrétaire Générale
4. Rapports des Commissions (Formation, Communication, Médicale)
5. Rapports financiers : Compte de résultat et bilan de l'exercice clos au 31 août 2024.
 - . Rapport des vérificateurs aux comptes.
 - . Approbation des comptes et du bilan de l'exercice et affectation du résultat
6. Quitus au Comité directeur.
7. Nomination des nouveaux vérificateurs aux comptes.
8. Présentation du Budget prévisionnel 2024/2025.
9. Election du nouveau Comité Directeur du CORERS Ile de France.
 - . Présentation des candidats et **vote à bulletin secret** par les Président(e)s des CODERS et des clubs isolés
10. Intervention de Jean-Pierre Maurige, Président de la FFRS
11. Résultat des élections du nouveau Comité Directeur pour la mandature 2024/2028
12. Questions diverses

Il a été établi une feuille d'émargement signée par 69 membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire disposant de pouvoirs, représentant 74 voix.

La séance est ouverte à 9h30 par la Présidente, Patricia Evrard, qui remercie les membres présents ainsi que Monsieur Jean-Pierre Maurige, Président de la FFRS, d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée et passe à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 décembre 2023

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 décembre 2023.

2. Rapport moral de la Présidente

La Présidente donne lecture de son rapport en évoquant, tout d'abord, les faits majeurs de la saison 2023/2024. Elle rappelle le contexte très porteur de valeurs des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris et détaille les objectifs atteints, notamment l'augmentation de 5% des effectifs avec 9.773 adhérents et le développement de la formation des animateurs, malgré les difficultés inhérentes au petit nombre d'instructeurs et l'absence d'un outil de gestion informatisé. Elle souligne également la part croissante de la participation financière du Corers Ile de France au coût de cette formation. La Présidente relève également la création d'une structure d'accompagnement spécifique destinée à résoudre les problèmes liés au nouveau système informatique FFRS 360, ainsi que les efforts réalisés pour recruter de nouveaux instructeurs ou de nouveaux animateurs pour les activités SMS et Activ'Mémoire et l'organisation de journées d'information et de perfectionnement en réponse aux besoins exprimés par les clubs.

Patricia Evrard évoque ensuite les objectifs de la prochaine saison en particulier l'accroissement des licenciés afin de compenser le départ de deux grands clubs, entraînant un déficit de 700 adhérents, le développement du Pickleball et de sections Activ'Mémoire et l'augmentation des inscriptions en ligne.

3. Rapport d'activité de la Secrétaire générale

Dans son rapport d'activité, Raymonde Stéphant, rappelle, en quelques chiffres, le nombre des adhésions des différents Coders et clubs isolés, les membres du Comité directeur et le nombre des réunions des instances qui se sont déroulées au cours de la saison.

4. Rapport des Commissions

Marie-Françoise Veillot, responsable de la Commission formation, revient sur les différentes sessions qui ont été organisées soit par le Corers Ile de France, soit par des Corers extérieurs et sur les nombreux défis qu'elle a dû relever pour organiser dans les meilleures conditions possibles les parcours de formation des animateurs.

Au titre de la Communication, Michèle Grivaux a surtout mis l'accent sur l'actualisation du site internet et sur la nécessité pour les clubs et les Coders de faire part de leurs événements pour nourrir le site et notamment l'espace « La Gazette ».

En l'absence du Docteur Marcelle Kermorvant, Michèle Grivaux lit le rapport de la Commission médicale évoquant principalement les objectifs du projet de la création d'un label santé pour les clubs de la Retraite Sportive.

Première résolution

Après avoir entendu les rapports présentés, l'Assemblée générale approuve lesdits rapports.

Résolution adoptée à l'unanimité

Emilio Pasculli, Trésorier, commente le rapport financier en relevant que l'exercice a renoué avec un résultat positif de 11.435€ grâce notamment à la non reconduction de certaines dépenses comme le Salon des Séniors, les assurances et événements particuliers. Les dépenses de formation continuent de progresser et représentent 80% des charges. Le bilan enregistre notamment au Passif des fonds associatifs à hauteur de 68.012€ avant affectation du résultat de l'exercice et à l'Actif des disponibilités à hauteur de 91.664€.

Les vérificateurs aux comptes ayant certifié dans leur rapport que les comptes étaient réguliers et sincères, l'Assemblée est appelée à se prononcer sur leur approbation et l'affectation du résultat.

Deuxième résolution

Après avoir entendu le rapport financier, l'Assemblée générale approuve le compte de résultat et le bilan de l'exercice pour la saison 2023-2024, elle décide d'affecter le résultat positif de 11.435€ aux fonds associatifs et donne quitus au Comité directeur pour sa gestion de l'exercice.

Résolution adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

Nicole Milgram et Antoine Cassar acceptant de renouveler leur mission, *l'Assemblée générale nomme à l'unanimité Nicole Milgram et Antoine Cassar vérificateurs aux comptes pour l'année 2024/2025.*

Résolution adoptée à l'unanimité

Le Trésorier présente ensuite le budget prévisionnel pour 2024/2025 qui se caractérise par une augmentation sensible du nombre de stages de formations et une légère baisse des adhérents et qui devrait se solder par un résultat positif de 4.684€.

Une observation est faite sur les dépenses avec un poste assurances à zéro. Un débat s'instaure alors sur l'assurance auto-mission destinée à couvrir les instructeurs dans leurs déplacements.

Jean-Pierre Maurige intervient pour indiquer qu'il convient de vérifier si cette assurance est incluse dans le panel des assurances souscrites par la Fédération au profit des organes décentralisées. Il précise que l'année prochaine un changement sera effectué dans la structure des cotisations en séparant le prix de l'adhésion, de la licence et des assurances.

Patricia Evrard indique que si nécessaire le Corers Ile de France souscrira une assurance auto-mission pour garantir les instructeurs.

Quatrième résolution

Après avoir entendu le projet de budget prévisionnel, l'Assemblée générale approuve le budget établi pour l'exercice 2024-2025.

Résolution adoptée à l'unanimité

La Présidente présente ensuite les modalités de l'élection du nouveau Comité directeur pour la mandature 2024/2028. Elle indique que 17 candidatures ont été reçues, sur 24 postes disponibles, 12 membres sortants et 5 nouveaux candidats, Mesdames Sylvie Dussart, Marie Jacquemin et Michelle Patriarca et Messieurs Pierre Place et René Ronjon qui sont invités à se présenter.

Durant le déroulement du scrutin, la Présidente invite Jean-Pierre Maurige à intervenir et échanger avec l'assistance.

Jean Pierre Maurige expose en premier lieu le nouveau processus des élections fédérales, soulignant les nouvelles règles de parité et d'éligibilité, et précise qu'une seule liste a été validée pour les prochaines élections. Il encourage vivement les membres à voter malgré l'absence de concurrence pour légitimer les futurs responsables.

Il fait ensuite un point sur la situation de la Fédération, soulignant la croissance du nombre d'adhérents, le nouveau cursus de formation avec la création de la FIA (Formation initiale des animateurs) insistant sur l'importance du rôle des tuteurs. Sur le plan financier, il indique que cette année les comptes présentent un déficit raisonnable de 130K€ obtenu grâce aux économies importantes réalisées dans le fonctionnement de la structure et qu'il sera proposé la souscription d'un emprunt de 400K€ pour solder les factures d'investissement de FFRS 360, visant à donner plus de marge financière à la future équipe dirigeante. Il reconnaît l'engagement dans un processus informatique surdimensionné, coûteux et complexe pour lequel une redéfinition des besoins a été réalisée comme par exemple l'abandon du lot comptabilité qui ne sera pas développé. En tant que Président il a aussi voulu soutenir les salariés de la Fédération souvent injustement critiqués par la création d'un Comité d'établissement pour améliorer les conditions de travail et le climat social.

Interrogé sur la sélection, jugée sévère, des instructeurs, alors qu'il existe un déficit significatif, Jean-Pierre Maurige explique le processus de recrutement des instructeurs insistant sur l'importance de la formation et la responsabilité accrue de ce rôle par rapport à celui d'animateur.

Nadia Mimoun, Conseillère technique nationale, intervient pour rappeler que sur 24 candidats, pour 16 places proposées, seuls 13 ont été retenus. Ce fut une décision difficile mais nécessaire car les personnes non admises n'avaient pas les qualités indispensables pour exercer cette fonction.

Interrogé sur l'augmentation envisagée de la licence, Jean-Pierre Maurige répond qu'il ne peut s'engager à la place de la nouvelle équipe dirigeante à qui il appartiendra de statuer sur ce point.

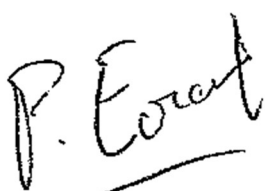
Il conclut son intervention en soulignant l'importance de la formation, le rôle des clubs dans la lutte contre l'isolement social, et la nécessité de défendre la valeur de leur action auprès des politiques locales.

Après avoir remercié Jean-Pierre Maurige pour son exposé, Patricia Evrard rend compte du résultat des élections au Comité directeur.


Cinquième résolution

Les 17 candidats, qui se sont présentés, sont élus ou réélus à l'unanimité pour quatre ans membres du Comité directeur. (la liste des membres du nouveau Comité directeur est annexée au présent procès-verbal).

Plus personne ne demandant la parole, Patricia Evrard clôt l'Assemblée générale à 12h15.



Patricia EVRARD
Présidente



Pascal PÂRIS
Secrétaire général

**LISTE DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR DU CORERS ILE DE FRANCE
pour la mandature 2024/2028**

1. Patricia EVRARD RS Paris Présidente *Réélue*
 2. Michèle GRIVAUX RS Nogentaise Vice-Présidente *Réélue*
 3. Christian BARTHE Coders 77 Vice-Président *Réélu*
 4. Pascal PÂRIS Coders 75 Secrétaire Général *Réélu*
 5. Emilio PASCULLI RS Melun Val de Seine Trésorier *Réélu*
 6. Michelle PATRIARCA Coders 91 Trésorière adjointe *Elue*
 7. Marie-Noëlle de CAGNY Coders 92 *Réélue*
 8. Arlette DELCOUR Coders 95 *Réélue*
 9. Sylvie DUSSART RS Nogentaise *Elue*
 10. Denise FELTMANN Coders 94 *Réélue*
 11. Marie JACQUEMIN Coders 91 *Elue*
 12. Marcelle KERMORVANT Médecin régional *Réélue*
 13. Guy MAILLOTTE Coders 91 *Réélu*
 14. Marcel PIDANCE RS Rosny-sous-Bois *Réélu*
 15. Pierre PLACE Coders 92 *Elu*
 16. René RONJON RS Melun Val de Seine *Elu*
 17. Marie-Françoise VEUILLOT RS Créteil *Réélue*
-